

ABONNEMENT

| | |
|------------|--------|
| Saumur | |
| En an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| En an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au Bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

| | |
|--------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames | 30 |
| Faits divers | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE

COMÉDIE FUNÈBRE

Beaucoup de larmes oratoires furent versées avant-hier sur la tombe de feu l'ex-président Grévy.

A aucune époque, Mont-sous-Vaudrey n'avait vu pareille affluence ni si belle cérémonie. Il y avait là des ministres, des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, tous classés à leur rang d'après les dispositions du fameux décret de Messidor.

Tout ce monde, amené par des trains spéciaux, venait pleurer officiellement un homme que les plus qualifiés parmi les assistants avaient, en décembre 1887, frappé de déchéance morale et matérielle pour des motifs que le respect dû à un cadavre, quel qu'il soit, nous empêche, seul, de qualifier aujourd'hui.

Aussi bien n'est-ce pas le procès du mort que nous faisons en ce moment : paix à sa tombe et à ses millions. Ce qui nous semble bizarre et inadmissible, c'est la comédie macabre jouée autour de ce cercueil, qui paraissait plus de nature à profiter de l'oubli des républicains qu'à soulever leur enthousiasme.

M. de Freycinet, qui brigait naguère la succession présidentielle de M. Grévy, a, le premier, exprimé une douleur invraisemblable. Puis il a tracé, du défunt, le portrait le plus flatteur.

« M. Grévy, a-t-il dit, s'efforçait d'être le guide, le conseiller, la lumière de ses ministres.

« Hélas ! cette lumière s'est éteinte, ce flambeau si rare ne projettera plus de lueurs autour de lui ! »

M. de Freycinet ne voyait en M. Grévy ni un phare ni un flambeau lorsque son organe l'Estafette traitait de régime de corruption et de mercantilisme la présidence du même Grévy, et que lui-même aspirait à le remplacer au pouvoir.

Ce n'était pas des lueurs que projetait alors M. Grévy, c'était de honteux scandales.

Or, comme le Président congédié n'a jamais montré de moindre repentir de ses faits et gestes, il faut nécessairement que ce soit M. de Freycinet qui ait modifié sa manière de voir — et de juger — les mêmes actes.

Puis vinrent les adieux... déchirants de M. Turrel, sénateur du Jura; celui-ci pleura en M. Grévy « le modèle des patriotes et l'un des plus illustres serviteurs du pays, un exemple pour tous les Français ». M. Turrel est peut-être allé un peu loin; car, si tous les Français prenaient modèle sur M. Grévy, et tous les Français sur M. Wilson... Ce fut ensuite le tour de M. Bourgeois, député du Jura (prière de ne pas confondre avec M. Bourgeois, ministre, qui est député de la Marne).

« Cet homme intègre, d'une conscience pure de tout alliage, consolida en notre pays la liberté. »

M. Bourgeois, sans doute, n'a jamais entendu parler de « l'alliage » Wilson ni des décrets en 1880!

Un peu plus loin, M. Bourgeois récidive :

« ... Il n'est plus ! Cette vie toute consacrée

au service de la nation, au culte passionné de la liberté, est éteinte à jamais ! Nous ne reverrons plus ce noble vieillard qui, etc. »

Vinrent enfin les lamentations dernières de M. du Buit, au nom du barreau, et de M. Pactet, au nom du Conseil général :

« Il a été un praticien politique auquel les générations futures accorderont leur reconnaissance. L'histoire lui réserve une de ses meilleures notes. »

Où tous ces orateurs, dont la prose remplit les colonnes de la République française, ont joué une abominable comédie, ou ils étaient de bonne foi.

S'ils étaient de bonne foi, pourquoi ont-ils, les uns congédié brutalement, les autres laissé congédier, un homme si illustre, si intègre, si patriote, en un mot le parfait Président de République ?

S'ils ont joué la comédie de regrets qu'il n'éprouvent pas, ils ont fait à la mémoire de l'ancien Président et à sa famille la plus grave offense.

N'eût-il pas mieux valu, sous tous les rapports, ne pas faire tant de fracas et organiser tant de tapage autour du cercueil de l'impénitent beau-père de M. Wilson ?

Plus de modestie eût été de meilleur goût et de politique plus habile. La mémoire de M. Grévy ne pouvait rien gagner à ce tapage officiel puisqu'elle force le pays — qui peut-être oubliait — à se souvenir

GEORGES HUILLARD.

La question de « Lohengrin »

Elle est brûlante, cette question de Lohengrin. Jamais nous n'aurions soupçonné qu'à tant de siècles de distance, le chevalier du Cygne pût allumer une guerre civile capable de finir par une véritable guerre internationale.

Car il n'y a pas à dire, il y a maintenant en Europe une question nouvelle : après la question d'Orient, la question romaine, la question de la Roumélie et la question des Dardanelles, il y a la question de Lohengrin.

Ah ! qu'il va être content le célèbre concert européen dont parlent tant les Notes diplomatiques, d'avoir enfin à traiter une question musicale ! Ça lui manquait, et jamais dans ce concert on n'avait pu trouver la moindre harmonie. Il en aura désormais ; malheureusement, ce sera du Wagner, et cela mettra encore en désaccord plus d'un plénipotentiaire.

Jadis nous nous battions entre nous pour le droit ou pour la liberté ; nous nous battions avec nos voisins pour une couronne ou pour une province, et l'on se faisait tuer pour l'honneur. Maintenant, notre patriotisme s'allume à la rampe du théâtre, et nous allons nous battre pour une question de trombones et de violons.

Notez que je ne prends pas parti, que je n'en éprouve aucun besoin, que mon patriotisme reste fort calme en face de tout ce tapage, et que si la personnalité haineuse de Wagner m'éloigne de son œuvre, d'autre part j'éprouve une répugnance plus invincible encore à suivre les braillards de la place de

l'Opéra, lesquels marquent leur apparition en chantant la Marseillaise.

Remarquez que le jour où l'on a supprimé Lohengrin de l'affiche, on l'a remplacé par Robert le Diable, qui est aussi de la musique allemande ; et la foule des badauds qui stationnait sur la place de l'Opéra, s'est mise à pousser des « Ah ! » victorieux.

Que voulez-vous ? cette agonie de siècle est d'une agitation fiévreuse à nulle autre pareille. Tout le monde a la fièvre, tout le monde est agité, depuis l'empereur d'Allemagne jusqu'au dernier des boulangistes. Il semble que le siècle soit impatient de mourir dans quelque dernière et solennelle sottise.

L. DE MEURVILLE.

La question de savoir si Lohengrin sera ou non représenté à l'Opéra continue à être un problème. M. Constans fait annoncer par les journaux qu'il gratifie de ses confidences qu'il ne se propose pas de venir à Paris avant la fin du mois. C'est donc qu'il entend dégager autant que possible sa responsabilité dans les incidents qui pourraient surgir.

Une collision peut se produire, mais, d'un côté et d'autre, on est déterminé à affronter tous les dangers. Les têtes sont montées à un diapason extraordinaire ; le tapage des insultes est déjà plus bruyant que la musique de Wagner. Que sera-ce demain ?

Et dire que parmi ceux qui vont siffler Wagner il s'en trouvera qui acclameront, le mois prochain, Garibaldi !

Chronique Locale

ET DE LOUEST

L'EXPOSITION DE SAUMUR

La liste des récompenses accordées aux exposants de la section industrielle et commerciale, publiée hier par le journal la Petite Loire, sous les signatures du commissaire général et du secrétaire M. Richard, ne doit pas être considérée comme définitive.

Le Commissaire général proteste contre cette publication anticipée.

Le Commissaire général,

POTTIER.

Le Secrétaire,

RICHARD.

AVIS

Messieurs les Conseillers généraux du département de Maine-et-Loire, Messieurs les Conseillers de l'arrondissement de Saumur, Messieurs les Conseillers municipaux de Saumur, Messieurs les Membres du Tribunal Civil, et du Tribunal de Commerce, Messieurs les Fonctionnaires civils et militaires en résidence à Saumur, Messieurs les Membres des Jurys, Messieurs les Membres de la Commission de l'Exposition, et Messieurs les Exposants, sont priés de vouloir bien assister à la Distribution solennelle des Récompenses qui aura lieu, dans

la salle du Théâtre, à Saumur, le dimanche 20 septembre 1891, à 4 heures de l'après-midi.

(Réunion à la Sous-Préfecture, à 3 h. 1/2 précises.)

Le Commissaire général,
POTTIER.

Entrées payantes à l'Exposition

Mardi 15 septembre, 1,892 tickets.

Le nombre des entrées payantes, depuis le jour de l'ouverture (5 septembre), est de

47,803

Modifications dans le programme des Fêtes

Aujourd'hui mercredi, à 3 heures, Guignol et ronde d'enfants.

A 8 heures du soir, ouverture des portes de l'Exposition.

A 8 heures 1/2, Concert donné par l'Harmonie Saumuroise.

Représentation théâtrale.

Demain jeudi, Concert dans l'après-midi, par la « Musique Municipale », et départ du ballon La Ville de Saumur vers 4 heures.

On nous annonce, sous réserve, qu'un amateur fera l'ascension avec M. Mallet.

Fermeture à 6 heures.

L'Exposition ne sera pas ouverte le soir, à cause des aménagements à faire sous la tente du théâtre en vue de l'Exposition horticole.

NOUVELLE ASCENSION

M. Mallet, le célèbre aéronaute qui a monté dimanche soir le ballon La Ville de Saumur, se propose de faire une seconde ascension.

Elle aura lieu demain, dans l'après-midi, de 4 heures à 4 heures et demie.

M. Mallet invite à monter avec lui toute personne qui désire faire ce voyage. Il est descendu à l'Hôtel de la Paix, où l'on pourra le voir et se faire inscrire.

LA CROIX ROUGE A L'EXPOSITION

C'est très bien d'exposer les produits du travail et de l'industrie, c'est parfait d'y joindre l'œuvre d'une patriotique prévoyance. Heureuse et forte paix celle qui a préparé les secours aux désastres de la guerre ! Saluons la Croix Rouge dont l'étendard flotte au-dessus des charrues, en attendant l'heure (plaise à Dieu éloignée) où il flottera au-dessus des champs ; écartons l'idée, légèrement réfrigérante au milieu d'une fête, que plusieurs des nôtres trouveront bon quelque jour peut-être l'abri de cette tente, et allons voir.

L'ambulance est installée au bout de cette magnifique allée formée dans l'enceinte de l'Exposition par les grands arbres du Chardonnet. Nous lisons sur une large banderole traversant d'un bout à l'autre :

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

De Secours aux blessés militaires

COMITÉ DE SAUMUR

A gauche, une voiture pour le transport des malades et blessés, qui nous paraît admirablement conditionnée, à la fois légère et spacieuse. Quatre malades couchés peuvent y loger

pour être véhiculés. Enlevez les brancards, c'est un omnibus à 12 places. Nous savons que cette voiture, à la disposition des accidents arrivés ici soit dans le monde militaire, soit en ville, a déjà rendu beaucoup de services.

A côté, une petite tente, garnie d'une table et de quelques chaises, accessoires ordinaires d'une ambulance.

En face et de l'autre côté de l'entrée, un brancard roulant dit brancard de ville, un autre brancard ordinaire tout prêt, avec ses bretelles. L'ensemble garnit harmonieusement les abords de l'ambulance et lui donne une explication naturelle, une sorte d'actualité.

Au seuil nous avons rencontré plusieurs dames de la Croix Rouge qui nous ont fait très gracieusement les honneurs de leur installation. C'est d'abord une magnifique lingerie. Voici les piles de draps, de taies d'oreillers, de gilets de flanelle, de chemises ouvertes de différents côtés pour donner accès facile au pansement sans remuer le malade; voici les serviettes, les tabliers de médecins et d'infirmiers, tout cela bien rangé, bien étiqueté et en quantité énorme. Voici les linges à pansement, les montagues de bandes de toute grandeur, de divers tissus. Nous apprenons que le Comité peut dès maintenant recevoir, coucher, vêtir et soigner cent blessés ou malades.

Dames de la Croix Rouge dont le travail humble, patient et dévoué, a pourvu — depuis deux ans seulement que l'œuvre est établie à Saumur, — à une pareille éventualité, vous avez vraiment bien mérité du pays, de nous tous, parce que nous sommes tous intéressés à votre œuvre et à ses résultats. C'est bien, ne vous laissez pas, qui sait ce que vos provisions peuvent sauver d'existences!

Après la lingerie sont rangés différents modèles de lits d'ambulance, les brancards-lits, le sac à provisions du malade à la tête de son lit. Sur les lits, des assortiments de gouttières, d'attelles pour fractures des membres, d'appareils pour le transport des fracturés. Un brancard est suspendu pour montrer le fonctionnement de crochets à ressorts avec lesquels ce brancard et son fardeau s'accrochent aux ridelles d'une charrette de ferme (faute de voiture spéciale) pour conduire un blessé à destination en lui évitant cahots et secousses.

Décidément on fait de bonne besogne à la Croix Rouge.

Enfin, tout un arsenal chirurgical est là avec un brillant d'acier qui fait passer quelque frisson dans les veines. Les sacoches d'ambulance avec toutes les pièces d'un pansement, sacoches portatives, et qui repliées font un sac de troupière à charger sur les épaules. Il y a aussi des trousses de brancardiers, avec ce qu'il faut pour un pansement d'urgence sur champ de bataille.

Au milieu de la tente est disposée une pharmacie, limitée, dit-on, aux substances antiseptiques. Nous autres profanes, nous n'y connaissons pas grand chose; nous savons pourtant que là est la grande conquête de la médecine et de la chirurgie modernes et nous avons considéré avec intérêt et respect l'extérieur de ces substances avec lesquelles les plaies seront moins meurtrières, les dangers et les souffrances atténués. Guerre au microbe, et guerre à la guerre!

En résumé, nous avons sous les yeux un modèle complet d'une ambulance, dont tout est à voir, précieux à avoir. Le recevable, la tente même est pleine d'ingénieurs, de confortables, et mérite d'être examinée. Elle est double, toile grise imperméable à l'extérieur, toile blanche et très propre en dedans; avec des lucarnes, et des stores, un ventilateur à chaque extrémité. — Cette vaste salle bien close, dix hommes la monteront en trois heures, la démonteront et l'empaqueteront en une heure. N'est-ce pas un modèle d'hôpital ambulatoire, facile à désinfecter, et qui, en temps d'épidémie par exemple, pourrait rendre dans une ville d'immenses services en constituant un pavillon d'isolement?

L'exposition de la Croix Rouge s'est attirée dans la foule des visiteurs un courant de

sympathie considérable et fait le plus grand honneur à son comité, que préside, comme on le sait, avec une compétence et un dévouement qu'on n'ignore pas davantage, M. le Dr Besnard. Cette œuvre essentiellement nationale, supérieure à tout esprit de parti, est implantée désormais à Saumur comme en toutes nos villes; elle y a pris racine, elle s'y développera encore.

LES EXPOSANTS

M. Frenzer

L'exposition de M. Frenzer attire les regards de tous et des jeunes filles en particulier. C'est qu'elle renferme une chambre de jeune fille, ébèle gris et noyer.

La salle à manger, renaissance, est en noyer naturel, et la sculpture est d'un fini qui prouve que M. Frenzer ne s'entoure que d'ouvriers d'un vrai mérite.

Sous la tente de la carrière Marengo, notre compatriote a encore une chambre Louis XV d'un goût délicat, en noyer naturel.

A la Petite-Jeanette

Cette chemiserie, bien connue dans notre ville pour le bon goût et la fraîcheur de ses articles, possède dans le manège deux vitrines. L'une ne contient que l'article pour dames, et l'autre les articles pour hommes.

Devant la première, les dames s'arrêtent en admiration en présence d'un joli choix de chemises et pantalons garnis de dentelles et de rubans, le tout façonné à la maison. Il y a aussi des bas de soie accompagnés de jolies jarretières, et des corsels sortant de chez les premières corsetières de Paris.

La deuxième vitrine n'est pas moins bien pourvue d'articles fabriqués encore uniquement par la maison. On remarque des chemises à petits plis, avec devants de couleur. C'est la plus haute nouveauté. D'autres ne se boutonnent que dans le dos, pour laisser sans froissement le devant. Puis des chemises d'une coupe spéciale qui dispense de tout bouton; enfin une autre, dont le devant ne peut se froisser: c'est de toute nécessité pour soirées avec le gilet ouvert.

On est encore embarrassé par le choix complet de chemises brodées pour mariages et soirées.

Saumur ne peut que se féliciter d'être pourvue d'une maison aussi complètement assortie des articles de ce genre.

M^{me} veuve Leseyeux

Très belle exposition de M^{me} veuve Leseyeux, tapissière à Angers. Le lit fantaisie œuvre du tapissier est non-seulement d'un goût exquis comme choix d'étoffes et de passementeries, mais il est drapé et exécuté de main de maître. Les draperies qui en font la composition sont œuvres étudiées, et l'habile ouvrier, M. Marais, un Saumurois, qui les a coupées et mises en place, a droit à toutes les félicitations des vrais connaisseurs. La délicieuse brouette garnie, le chevet, la garniture des sièges sont ce qu'on fait de mieux en l'art de la tapisserie. Très remarquable l'ébénisterie et les bois des sièges. La pureté des lignes des différents styles présentés à cette exposition sont admirables de correction.

MM. Caillaud frères

Nous remarquons, dans cette même exposition, les papiers peints de MM. Caillaud frères, d'Angers.

Cette maison a exposé un très joli salon, laine et or, du plus pur style Louis XVI.

Une chambre à coucher Louis XV, avec encadrements assortis de nuances, aux tentures du lit de M^{me} Leseyeux. Sous ces deux parties de leur exposition, ces messieurs ont exécuté de très jolis lambris dont la disposition correspond à la distribution des panneaux du dessus.

Enfin une salle à manger, vieux style, attire tous les regards, par son lambris en Lincrusta Walton, nouveau produit imperméable imitant à s'y méprendre le vieux bois sculpté. Nous ne croyons pas trop nous avancer en prédisant à cet article un énorme succès.

M. Coué, photographe

C'est avec regret que l'on constate l'absence de plusieurs jolis portraits qui donnaient tant de cachet et rehaussaient si gracieusement les expositions de M^{me} Leseyeux et de MM. Caillaud. L'absence de ces portraits, œuvre de M. Coué, nuit grandement à l'ensemble de ces expositions.

M. Beaudouin

Tout à côté de la vitrine de M. Liverani se trouve celle de M. Beaudouin, charcutier, à Saumur, rue de la Tonnelle.

L'heureux agencement des produits de cette maison mettrait l'eau à la bouche, si l'on ne savait que, dans l'art culinaire, M. Beaudouin excelle, et que les frais de décors sont purs accessoires. M. Beaudouin a une réputation bien méritée pour tous les produits de sa maison, et spécialement pour les terrines de gibier préparées uniquement par lui-même.

Maison Pillet-Bersoullé

Pendant que vous admirez ces vitrines ci-dessus, des airs pleins d'entrain et d'harmonie vous attirent vers l'exposition de la maison Pillet-Bersoullé.

C'est le pianista qui fait retentir un piano à queue Pleyel. Ce même instrument a figuré à l'Exposition de 1889 et a eu plein succès. Il n'est pas étonnant que M. Pillet soit toujours entouré d'un public nombreux. Bien des auditeurs rêveront du pianista, nous en sommes convaincus.

Maison Davy-Bersoullé

Sur votre droite se trouve l'exposition de machines à coudre de M. Davy-Bersoullé. Un petit dynamo les fait fonctionner, immense progrès que se paieront bien des ménages; ne dit-on pas que le jeu de la machine fatigue le genou et prédispose aux épanchements de synovie.

Cette même maison possède également un dépôt de bicyclettes et tricycles remarquables par leur construction et leur solidité. C'est à M. Davy qu'il faut s'adresser pour se munir d'appareils de ce genre pouvant vous faire voyager de Saumur à Saumur par Brest sans fatigue.

M. Rivaud

La vitrine de M. Rivaud contient toute une collection de flacons. C'est l'alcoolat Rivaud, pour usage externe, la glycérine minéralisée pour la toilette et l'entretien de la peau; puis des étuis de baigns hygiéniques et des flacons de baigns médicinaux.

Tous ces produits ont figuré à de nombreuses Expositions. A celle de Bruxelles, M. Rivaud a obtenu la médaille d'argent 1^{re} classe; à Périgueux, la plus haute récompense après le diplôme d'honneur. Il a en outre été primé au Mans, à Bordeaux, etc., etc. Partout ses spécialités pharmaceutiques ont obtenu du corps médical un succès qui est le digne couronnement des longues études et des recherches persévérantes de l'inventeur.

M. Coutard

Le Philostome, tel est le nom du produit qui recommande le plus particulièrement la vitrine de M. Coutard, parfumeur, rue Saint-Jean, à Saumur. Le Philostome est un élixir antiseptique, buccal et dentaire, composé par J. Coutard, qui vient d'obtenir pour ce produit un 1^{er} prix et une médaille d'argent à l'Exposition.

Le Philostome, élixir et poudre, est recommandé à tous pour les soins et la santé de la bouche et des dents.

M. Queyon

M. Queyon, tonnelier au Chapeau, a réuni en face de la fabrique de vins de Champagne une collection de ses fûts à eau-de-vie cerclés en fer, ronds et ovales, et de ses barils de toutes grandeurs, le tout d'une façon supérieure. Le choix du bois paraît excellent, le travail très soigné; les douelles étroites sont une garantie de la solidité et de la durée des fûts. M. Queyon surveille tout particulièrement les articles qui sortent de sa maison, aussi inspire-t-il pleine confiance à tous les négociants et propriétaires qui s'adressent à lui.

Cent soixante-dix fûts semblables à ceux exposés sont vendus.

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du MERCREDI 16 septembre 1891, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Exposition

Programme

1. Le Grand Veneur, allegro... FEBVRE.
 2. La Poupée de Nuremberg, ouverture... ADAM.
 3. Allah, air de basse, par M. Greffin... VERDI.
 4. Elle et Lui, polka... STROH.
 5. La Fille du Tambour-Major... OFFENBACH.
 6. Marche russe... L. GANNE.
- Le chef de musique,
V. GOUBEAULT.

ATELIER D'ARÇONNERIE DE SAUMUR

Caisnes d'outils

Le ministre de la guerre, sur la proposition du comité technique de la cavalerie, a adopté, à la date du 5 août 1891, un nouveau modèle de caisse pour le transport en campagne des outils et matières premières que doivent emporter les brigadiers et ouvriers selliers des régiments de cavalerie.

Chaque régiment de cavalerie devra posséder dès le temps de paix un approvisionnement de cinq caisses de cette nature garnies (une pour l'état-major du régiment et une pour chacun des escadrons actifs).

La confection de ces caisses est confiée à l'Atelier d'arçonnerie de Saumur, qui enverra à chacun des régiments intéressés, au fur et à mesure de leur fabrication, les caisses qui leur sont nécessaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain, à 8 heures 1/2 du soir, pour examiner le budget 1892, le traité du colléga et des affaires diverses.

LES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Les Conseils d'arrondissement de toute la France sont convoqués le lundi 21 septembre prochain pour la seconde partie de leur session.

On sait que cette session est la plus importante de l'année; c'est à cette époque que les Conseils d'arrondissement établissent la sous-répartition de l'impôt.

EXPÉRIENCES DE LABOUR

à Dampierre

MM. les Propriétaires et Cultivateurs sont informés que M. BAJAC, ingénieur-constructeur de Machines agricoles à Liancourt (Oise), fera des expériences de labour à Dampierre, dans un champ et dans une vigne que M. Fermé des Chesneaux met à sa disposition.

Rendez-vous jeudi 17, à 2 heures, chez M. Fermé des Chesneaux.

Le Président de la commission d'agriculture,
A. BOUJU.

SERVICE DES FOURRAGES

L'Officiel vient de fixer les dates auxquelles auront lieu les adjudications ou concours restreints pour la fourniture des fourrages à la ration, à faire du 1^{er} novembre au 31 octobre 1892, dans les 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e et 18^e corps d'armée. Voici les dates qui intéressent notre région du 9^e corps.

Les adjudications ou concours restreints auront lieu à Angers, le 3 octobre 1891, à deux heures de l'après-midi, pour un effectif de 4,000 chevaux; à Saumur, également le 3 octobre, à deux heures de l'après-midi, pour un effectif de 4,270 chevaux.

Les déclarations et les pièces nécessaires doivent parvenir, au plus tard, avant le 1^{er} septembre, au bureau du sous-intendant militaire chargé du service des subsistances, au chef-lieu du corps d'armée.

Maison Grémieux

Nous pouvons annoncer, d'une façon précise, la date de l'inauguration de cette maison de premier ordre qui a résolu un problème considéré comme insoluble jusqu'à ce jour par toutes les maisons de la capitale:

Faire, pour trente-cinq francs, un costume complet sur mesure en drap haute nouveauté.

Nous avons pu nous convaincre de visu que cette promesse n'est pas un leurre, la puissante organisation de la maison Crémieux est un sûr garant du succès.

L'exposition générale aura lieu irrévocablement mercredi 23 septembre, de 8 à 10 heures du soir. Le magasin, situé rue d'Orléans, 27, sera ouvert au public le jeudi matin 24.

Tout Saumur ira admirer la merveilleuse exposition Crémieux, où on verra ce que peut produire le génie décentralisateur d'un industriel qui a réussi à doter la province des avantages que les maisons rivales de la capitale n'ont pu encore réaliser : réunir les qualités du beau et du bon marché dans un costume fait sur mesure, en drap haute nouveauté, livré au prix fabuleux de trente-cinq francs.

L'idéal du client le plus difficile à satisfaire est devenu, grâce à Crémieux, une évidente et palpable réalité.

Avis mortuaire

Les amis et connaissances des familles Bougreau, Belin et Dufresne qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation au convoi et enterrement de M. CHARLES BOUGREAU, décédé dans sa 34^e année, sont priés de considérer cet avis comme en tenant lieu.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, rue du Bellay, 37, demain jeudi à 4 heures du soir.

VIVY. — La semaine dernière, un sieur Louis Poirier, journalier à Vivy, démolissait de vieux murs à la Corbinière, chez M. Dolbeau, imprimeur-libraire à Angers, quand soudain un pan de muraille s'abattit sur lui.

Au bruit de la chute des matériaux, aux cris de Poirier, des camarades accoururent et le dégagèrent. Le malheureux ne put que prononcer ces paroles « mes amis ! » et rendit le souffle aussitôt. Il avait toute la partie inférieure du corps complètement écrasée.

Poirier, qui était âgé de 50 ans, laisse une veuve et un enfant.

TERRIBLE ACCIDENT DE MACHINE A BATTRE

Vendredi dernier, vers 11 heures du matin, au lieu de la Haute-Cottière, commune de Charcé, par Brissac, chez M. Simon, propriétaire, on battait à la machine appartenant à MM. Douet et Gaudin, de Louerre.

Le sieur Charles Bélon, maçon, âgé de quarante ans, domicilié à Louerre, engagé par les propriétaires de la machine-batteuse pour la campagne de 1891, en qualité de *passer*, eut la main droite prise par le batteur, et le bras, entraîné dans l'engrenage, fut complètement brisé. En outre, le corps de la victime, attiré près du tambour qui recouvre le batteur, toucha ce dernier, qui était en pleine vitesse, l'oreille gauche et une portion du crâne disparurent avec le bras. Le cerveau était découvert, la mort a été instantanée. Le malheureux Bélon laisse une veuve et trois enfants qui vivaient de son travail.

VIHIERIS. — M. l'abbé Morillon, aumônier à Cholet, a été nommé curé de Vihiers, en remplacement de M. l'abbé Dessepme, décédé.

ANGERS. — Théâtre. — La troupe de drame et de comédie de M. David est en plein travail de répétitions, et le directeur fonde les plus grandes, et, croyons-nous, les plus légitimes espérances, sur les artistes qu'il a groupés autour de lui. M. David tient, d'ailleurs, à faire tout son possible pour que le public angevin soit satisfait et fréquente assidûment le théâtre. Toutes les parties de son entreprise ont fait l'objet de ses soins les plus minutieux.

Pour aujourd'hui nous pouvons annoncer que M. David vient de traiter pour M^{me} la Maréchale, une comédie nouvelle de M. Lemonnier, et la *Plantation Thomassin*, qui a obtenu, au Vau-deville, un succès colossal de fou-rire. Ces deux pièces vont immédiatement entrer en répétitions.

Nous croyons, en outre, savoir que la saison d'opéra-comique sera inaugurée par les *Mousquetaires*.

Ajoutons, d'ailleurs, que M. David a l'intention d'appeler la chance sur la direction en faisant une bonne œuvre. Nous en reparlerons prochainement. (Patriote.)

Tirages Financiers

Ville de Paris 1865

Au 405^e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1865, qui a eu lieu hier matin, il a été extrait de la roue 1497 numéros dont les 21 premiers ont droit dans leur ordre de sortie aux lots ci-après :

Le numéro 191,264 gagne 150,000 francs.
Le numéro 593,191 gagne 50,000 francs.
Les numéros 194,631 — 390,486 — 222,406 — 172,578 gagnent chacun 10,000 francs.
Les numéros 288,900 — 399,793 — 463,444 — 270,683 — 588,945 gagnent chacun 5,000 francs.

Obligations du Canal de Suez

Le n^o 207,129 est remboursable à 150,000 francs.

Les n^{os} 184,422 et 192,221, remboursables à 25,000 francs.

Les n^{os} 105,247 et 125,507, remboursables à 5,000 francs.

Bons algériens

Le numéro 145,563 gagne 100,000 francs.
Le numéro 56,597 gagne 10,000 francs.

Crédit foncier

Le numéro 38,785 gagne 100,000 francs.
Le numéro 96,217 gagne 5,000 francs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 septembre 1891.

La Bourse ouvre sous le coup de la dépêche d'hier annonçant l'occupation inopinée par les Anglais d'un point qui commande l'entrée des Dardanelles.

On ne croit pas à la véracité d'une nouvelle qui, si elle était exacte, équivaldrait à une véritable déclaration de guerre de la part de l'Angleterre, mais on attend encore un démenti officiel qui ne vient pas.

Le marché des rentes françaises reflète l'état perplexe de la spéculation, fort surprise de se trouver en présence d'un incident susceptible de compromettre la paix de l'Europe.

L'ancien 3 0/0 tombe à 96.12 et remonte ensuite à 96.33. Le nouveau reste à 94.47 et le 4 1/2 à 105.90.

Le groupe Turc n'est que faiblement éprouvé conservant les cours de la veille.

Les Fonds Russes surtout l'Orient qui avait touché 72, recule à 70 7/8 et se relève à 71 1/16.

Les Fonds Portugais sont au contraire en reprise sur les cours de la veille. La Rente Italienne plus atteinte que les autres fonds étrangers en raison de la désaffectation des portefeuilles français se relève légèrement après être tombée à 90.25.

Les sociétés de crédit éprouvent un léger recul sans importance car il tient à l'inquiétude qui a régné aujourd'hui sur le marché. La Banque de Paris reste à 778; le Crédit Foncier à 4,282; le Crédit Mobilier à 310; la Société Générale à 483.75; le Comptoir d'Escompte à 545.

Le Crédit Foncier de Tunisie annonce pour le 4^e octobre prochain le paiement d'un coupon pour les obligations libérées n^o 1 à raison de 7.20 nets d'impôt par coupon de titre nominatif et de 6.91 nets d'impôt par coupon de titre au porteur. Le paiement aura lieu au siège social et dans toutes les succursales du Crédit Lyonnais.

L'action Immeubles de France est en hausse à 482.50.

Les Chemins Economiques sont à 415.

VARIÉTÉS

Le petit verre d'eau-de-vie

J'avais pris, pour me rendre d'un village à l'autre, une de ces charrettes couvertes, qui sur les routes reculées de l'Auvergne font le service des messageries, transportant pêle-mêle marchandises et voyageurs. La carriole était attelée d'un seul cheval qui allait au pas, la route était cahoteuse, les bancs étaient formés d'une simple planche; de sorte que je perdais patience à mi-chemin, je descendis près du conducteur, et je me mis à suivre à pied comme lui.

Le voiturier était un homme encore jeune, de belle apparence, et dont le visage révélait cette santé robuste et joyeuse qui est le salaire d'une bonne conscience. A tous les hameaux où nous nous arrêtions, je le voyais donner ou recevoir les commissions, sans entendre jamais aucune plainte de ceux auxquels il avait affaire. S'il avait à rendre sur une pièce, on prenait toujours sans compter; les femmes lui demandaient des nouvelles de ses enfants, les hommes le chargeaient d'achats au bourg; la conduite de tous prouvait enfin l'amitié et la confiance.

Autant que j'en avais pu juger par notre conversation le long de la route, il me semblait, au reste, la mériter. Toutes ses paroles exprimaient un bon sens et une bienveillance auxquels la fiévreuse émulation de nos villes m'avait peu accoutumé. Il connaissait les améliorations tentées dans le pays, nommait les propriétaires de chaque champ que nous dépassions, et s'intéressait à sa bonne ou à sa mauvaise récolte. J'appris bientôt que lui-même avait quelques arpents de terre qu'il cultivait entre ses voyages, et pour lesquels il profitait de toutes les observations recueillies sur le chemin. Il me raconta l'histoire de son *Domaine*, comme il l'appelait en riant, avec la bonhomie intelligente de l'homme qui comprend et s'intéresse.

J'écoutais l'explication de ses derniers essais pour transformer un coin de brande en prairie, quand nous fûmes croisés sur la route par un homme courbé, pauvrement vêtu, et dont les cheveux grisonnants retombaient en désordre sur un visage bourgeonné. Au moment où il passait près de nous, je m'aperçus qu'il chancelait. Il salua le voiturier avec la chaleur bruyante de l'ivresse, et celui-ci répondit d'un ton de familiarité affectueuse qui me surprit.

— C'est un de vos amis ? demandai-je quand il fut éloigné.

— Cet homme-là, répéta-t-il, c'est mon bienfaiteur et mon maître, monsieur.

Je le regardai comme si je n'avais pu comprendre.

— Ça vous étonne ! reprit le messager en riant, c'est pourtant la vérité, seulement le malheureux ne s'est jamais douté de la chose. Faut vous dire d'abord que Jean Picou (c'est comme ça qu'on le nomme), Jean Picou donc est un ancien camarade d'enfance. Nos parents demeuraient porte à porte, et nous avons fait notre première communion la même année. Seulement, Picou était déjà pour lors un peu folâtre, et, en prenant de l'âge, il a eu bientôt adopté toutes les habitudes des bons vivants. Je ne l'avais pas beaucoup fréquenté d'abord; mais le hasard finit par nous mettre ouvriers chez le même bourgeois. Le premier jour, au moment d'aller au travail, voilà que Jean Picou et les autres s'arrêtent au cabaret pour boire le coup d'eau-de-vie du matin. Je restai à la porte, sans trop savoir ce que je devais faire; mais ils m'appelèrent tous.

— N'a-t-il pas peur que ça le ruine ! s'écria Picou en se moquant, pour deux sous économisés, il croit peut-être que ça le rendra millionnaire !

Les autres se mirent à rire, ce qui me fit honte, et j'entrai boire avec eux.

Cependant, arrivé au champ, et tout en m'occupant du labour, je commençai à ruminer ce que Picou avait dit.

Le prix de ce petit verre du matin était dans le fait peu de chose, mais, répété chaque jour, il finissait par produire *trente-six francs dix sous* ! Je me mis à calculer tout ce que l'on pouvait avoir avec cette somme.

Trente-six francs dix sous ! dis-je en moi-même, c'est, pour les gens en ménage, une chambre de plus au logement, c'est-à-dire de l'aisance pour la femme, de la santé pour les enfants, de la bonne humeur pour le mari.

C'est le bois de l'hiver, ou le moyen d'avoir du soleil à domicile quand il n'y a que de la neige au dehors.

C'est le prix d'une chèvre dont le lait augmente le bien-être du ménage.

C'est de quoi payer l'école où le garçon apprend à lire et à écrire.

Puis, retournant mon esprit d'un autre côté, j'ajoutai :

Trente-six francs dix sous ! Notre voisin Pierre ne paye point davantage pour la location des deux arpents qu'il cultive et qui nourrissent sa famille ! C'est, juste l'intérêt de la somme que je devrais emprunter pour acheter au commissionnaire du bourg le cheval et la charrette qu'il veut vendre. Avec cet argent dépensé chaque matin au détriment de ma santé, je puis me faire un état, élever une famille, ramasser les épargnes nécessaires à mes vieux jours.

Ces calculs et ces réflexions décidèrent de mon avenir. Je surmontai la mauvaise honte qui m'avait fait céder une fois aux sollicitations de Picou; j'épargnai sur mes premiers gains ce qu'ils m'auraient fait dépenser au cabaret, et bientôt je pus rentrer en marché avec le voiturier auquel j'ai succédé.

Depuis j'ai toujours continué à calculer chaque dépense et à ne négliger aucune économie, tandis que Picou persévérait, de son côté, dans ce qu'il appelle la vie des bons enfants. Vous voyez où cela nous a conduits tous deux. Les haillons du pauvre homme, sa vieillesse avant l'âge, le mépris des honnêtes gens, et mon aisance, ma santé, ma bonne réputation, tout vient d'une habitude prise. Sa misère, c'est le petit verre d'eau-de-vie qu'il boit en se levant, comme mes joies sont les deux sous épargnés chaque matin. Emile SOUVESTRE.

En peu de jours !

Thézillieu (Ain), le 19 février 1891. — Je souffrais depuis deux ans d'un mauvais rhume et d'une constipation rebelle; toutes ces indispositions ont disparu en peu de jours par l'usage de vos bonnes **Pilules Suisses** Si ma lettre peut vous servir, je vous autorise à la publier. (Sig. lég.) LYAUDET.

MARCHÉS

ANGERS, 12 septembre

Froment, le d.-décaltre, 4 15. — Seigle, 3 fr. — Orge, 2 80. — Avoine, 1 90. — Foin, le quintal, 405 à 440 fr. — Paille, le quintal, 55 fr. — Pommes de terre, le double décalitre, 4 à 4 25. — Œufs, la douz., 90. — Beurre, la livre, 1 30.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS: Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médallé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

A VENDRE
à l'amiable
BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTÉ, notaire.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (610)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

DEUX MAISONS place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

APPARTEMENTS à Louer, pied à terre, 63, quai de Lamoges.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (143)

On demande à emprunter 21,000 francs sur première hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de domicile

M. EICHE, facteur de piano, nos, informe sa clientèle, qu'en raison de l'extension de ses affaires, il est obligé de changer de domicile, et qu'à partir du 20 SEPTEMBRE il aura transféré ses magasins de la rue Saint-Jean RUE SAINT-NICOLAS, n° 35, dans l'ancien magasin de M. Bourguignon.

On trouvera chez lui les pianos des premiers facteurs de Paris. Vente, Echange et Location de pianos et de partitions.

Il se charge des accords et des réparations dans les conditions les plus avantageuses. (667)

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UNE DAME âgée de 42 ans, désire entrer dans une famille comme femme de confiance, pour garder des vieillards ou des enfants. Elle s'occuperait de couture et repassage, et de tous les travaux intérieurs d'une maison.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN MÉNAGE, muni des meilleures références.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

Ancienne Maison GUERINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

25 francs PAR MOIS
Atelier de Constructions mécaniques
GUESNÉ, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BLANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons

petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie.

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

| STATIONS | Mixte | | Expr. | | Omn. | |
|--------------------|-------|-------|-------|------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Paris | 7 55 | 12 50 | 7 55 | 8 30 | 11 25 | |
| Chartres | 9 34 | 10 12 | 2 51 | 9 41 | 10 12 | 1 23 |
| Château-du-Loir | 10 13 | 12 22 | 1 58 | 6 35 | 12 28 | 1 8 |
| Noyant-Méon | 11 20 | 1 5 | 3 8 | 7 40 | 1 13 | 5 54 |
| Linières-Bouton | 11 29 | | 3 17 | 7 49 | | 6 4 |
| Vernantes | 11 43 | | 3 30 | 8 | | 6 14 |
| Blou | 11 54 | | 3 41 | 8 10 | | 6 24 |
| Vivv | 12 2 | | 3 49 | 8 17 | | 6 31 |
| SAUMUR (Orl.) | | | | | | |
| (arrivée) | 12 15 | | 1 38 | 4 2 | 8 29 | 1 48 |
| (départ) | 12 23 | | 1 44 | 4 14 | 8 34 | 1 54 |
| Nantilly (arrivée) | 12 31 | | | 4 22 | 8 41 | |
| SAUMUR (Etat) | | | | | | |
| (arrivée) | 12 41 | | | 4 34 | 8 51 | |
| (départ) | | | | 4 11 | 8 30 | |
| Nantilly (départ) | | | | 4 23 | 8 43 | |
| Chacé-Varrains | | | | 4 29 | 8 49 | |
| Brézé-Saint-Cyr | | | | 4 37 | 8 56 | |
| Montreuil-Bellay | | | | 2 15 | 4 57 | 9 14 |
| Thouars | | | | 2 44 | 5 51 | 9 40 |
| Niort | | | | 4 30 | 8 42 | 4 40 |
| Saintes | | | | 6 24 | 11 52 | 6 22 |
| Bordeaux | | | | 9 52 | 4 18 | 9 11 |

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

| STATIONS | Mixte | | Expr. | | Omn. | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Bordeaux | | | 5 40 | | 8 20 | |
| Saintes | | | 7 12 | 9 9 | 11 39 | 5 13 |
| Niort | 5 25 | | 9 42 | 10 51 | 2 5 | 5 35 |
| Thouars | 8 35 | 6 5 | 12 12 | 12 45 | 1 35 | 4 15 |
| Montreuil-Bellay | 9 40 | 6 57 | | 1 7 | 2 37 | 5 1 |
| Brézé-Saint-Cyr | 9 59 | 7 18 | | | 2 51 | 5 16 |
| Chacé-Varrains | 10 11 | 7 27 | | | 2 58 | 5 24 |
| Nantilly (arrivée) | 10 16 | 7 32 | | | 3 3 | 5 29 |
| SAUMUR (Etat) | | | | | | |
| (arrivée) | 10 22 | 7 45 | | | 3 13 | 5 42 |
| (départ) | | 7 25 | 11 25 | | 2 52 | 5 20 |
| Nantilly (départ) | | 7 36 | 11 36 | | 3 4 | 5 31 |
| SAUMUR (Orl.) | | | | | | |
| (arrivée) | | 7 47 | 11 44 | 1 34 | 3 12 | 5 39 |
| (départ) | | 7 57 | 11 54 | 1 39 | 3 16 | 5 43 |
| Vivv | | 8 11 | 12 10 | | 3 28 | 5 57 |
| Blou | | 8 20 | 12 19 | | 3 36 | 6 6 |
| Vernantes | | 8 33 | 12 33 | | 3 47 | 6 19 |
| Linières-Bouton | | 8 46 | 12 45 | | 3 58 | 6 31 |
| Noyant-Méon | | 9 1 | 12 58 | | 4 10 | 6 45 |
| Château-du-Loir | | 10 22 | 2 4 | | 2 55 | 5 22 |
| Chartres | | 2 47 | 5 56 | 9 26 | 12 4 | 3 26 |
| Saintes | | 5 50 | 7 30 | 11 50 | 2 27 | 5 10 |
| Bordeaux | | | | | | |

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

| STATIONS | Mixte | | Omn. | |
|-------------|-------|-------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir |
| Saumur | 7 52 | 11 16 | 4 31 | |
| Port-Boulet | 8 40 | 12 20 | 6 50 | |
| Chinon | 9 4 | 1 7 | 7 14 | |

SAUMUR — BOURGUEIL

| STATIONS | Omn. | | Omn. | |
|-------------|-------|-------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir |
| Saumur | 7 52 | 11 16 | 4 31 | |
| Port-Boulet | 8 44 | 1 10 | 5 10 | |
| Bourgueil | 8 54 | 1 20 | 5 20 | |

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

| STATIONS | Mixte | | Marc. | | Omn. | |
|-----------------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Poitiers | | | 6 5 | 6 45 | 12 53 | |
| Montreuil | | | 7 41 | 10 47 | 2 42 | |
| Loudun | | | 8 42 | 1 39 | 3 56 | |
| Montreuil (ar.) | | | 9 19 | 3 21 | 4 35 | |
| (départ) | 6 50 | 9 27 | 4 20 | 4 59 | 9 30 | |
| la Vaudelnay | | 7 2 | 9 39 | 4 46 | 5 10 | 9 43 |
| Baugé | | 7 14 | 9 51 | 5 30 | 5 21 | 9 56 |
| Doné | | 7 22 | 9 58 | 6 16 | 5 29 | 10 5 |
| Martigné | | 7 45 | 10 20 | 7 5 | 5 49 | 10 30 |
| Angers | | 9 12 | 11 45 | 10 7 | 7 12 | |

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

| STATIONS | Omn. | | Mixte | | Marc. | | Omn. | |
|-----------------|-------|------|-------|-------|-------|------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Angers | 4 40 | | 7 30 | 11 48 | 6 30 | | | |
| Martigné | 6 1 | 8 26 | 11 | 1 12 | 8 4 | | | |
| Doué | 6 24 | 8 55 | 11 54 | 1 35 | 8 13 | | | |
| Baugé | 6 32 | 9 5 | 12 16 | 1 44 | 8 28 | | | |
| la Vaudelnay | 6 39 | 9 13 | 12 34 | 1 51 | 8 37 | | | |
| Montreuil (ar.) | 6 43 | 9 26 | 12 51 | 2 1 | 8 54 | | | |
| (départ) | 7 38 | | 1 26 | 2 21 | 9 17 | | | |
| Loudun | 8 24 | | 4 14 | 3 10 | 10 14 | | | |
| Montreuil | 8 56 | | 6 10 | 3 43 | 10 49 | | | |
| Poitiers | 10 33 | | 10 40 | 5 22 | 12 17 | | | |

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

| STATIONS | Direct | | Omn. | | Expr. | | Omn. | | Expr. | |
|-------------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--|
| | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | |
| Nantes d. | 10 47 | | 8 25 | 8 52 | 12 7 | 3 10 | 3 10 | 3 10 | 7 25 | |
| Angers dt. | 2 14 | 6 30 | 10 27 | 12 | 2 57 | 5 10 | 5 10 | 5 20 | 9 35 | |
| La Ménitrie | 2 47 | 7 10 | 10 49 | 12 37 | 3 42 | 6 10 | 6 10 | 6 10 | 10 1 | |
| Les Rosiers | | 7 19 | 10 56 | 12 46 | 3 52 | 6 32 | 6 32 | 6 32 | | |
| St-Clément | | 7 26 | | 12 53 | 3 59 | 6 41 | 6 41 | 6 41 | | |
| St-Martin | | 7 33 | | 12 59 | 4 7 | 6 48 | 6 48 | 6 48 | | |
| Saumur ar. | 3 17 | 7 46 | 11 11 | 1 11 | 4 20 | 5 56 | 5 56 | 7 30 | 10 24 | |
| (départ) | 3 22 | 7 52 | 11 16 | 1 15 | 4 31 | 5 59 | 5 59 | 7 31 | 10 30 | |
| Varennes | | 8 5 | 11 26 | 1 27 | 4 45 | 6 16 | 6 16 | 7 39 | 10 50 | |
| Port-Boulet | 3 46 | 8 20 | 11 35 | 1 38 | 5 1 | 6 38 | 6 38 | 8 20 | 11 16 | |
| Langeais | 4 20 | 8 59 | 11 55 | 2 12 | 5 46 | 6 38 | 6 38 | 8 20 | 11 16 | |
| Tours arr. | 4 59 | 9 42 | 12 33 | 2 51 | 6 35 | 7 24 | 7 24 | 9 54 | 11 48 | |
| Paris arr. | 10 39 | | 4 48 | 10 46 | 2 35 | 11 58 | 11 58 | soir | soir | |

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

| STATIONS | Expr. | | Omn. | | Omn. | | Direct | |
|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--|
| | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | |
| Paris (départ) | 9 25 | 11 45 | 11 15 | 12 45 | 11 20 | 11 20 | 11 20 | |
| Tours (départ) | 1 34 | 4 51 | 7 15 | 10 47 | 2 53 | 5 25 | 8 47 | |
| Langeais | 2 23 | 5 46 | 8 | 11 39 | 3 30 | 6 8 | 9 30 | |
| Port-Boulet | 2 45 | | | | | | | |